

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2016/n° 53/3.2/19.05/33

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	21	27

SEANCE DU 19 MAI 2016

Date de la convocation : 09-05-2016  
Date de l'affichage : 11-05-2016

L'an deux mille seize,  
Le DIX NEUF MAI A 17 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

**PRESENTS :**

Pierre MAUMEJEAN, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARUSSIAS, Cédric BONATO, Stéphane PIGNAN.

**Absents ayant donné procuration :**

Gilles TRAUJLET à Hélène THELENE  
Patrice DEVILLE à JC CAMPOS  
Claude LAURIE à Jeanine SOLEYROL

A. JACINTO à Fabrice LABARUSSIAS  
Michel LEBLANC à P. VAN DER LINDE  
Guillaume BER à Cédric BONATO

**Absents :** A. BONNET – R. BOUTEILLER

**Secrétaire de séance :** Christelle BERTINI

**OBJET :**

**ALIENATION PARCELLE  
CB 47**

- *Rapporteur* : P. VAN DER LINDE

M. ESPOIR Steve souhaite acquérir la parcelle cadastrée CB 47, propriété de la commune, d'une superficie de 27a 00 moyennant la somme de vingt-cinq mille euros (25 000 €).  
Cette proposition est supérieure à l'estimation de France Domaine en date du 4 mars 2016.

Aussi est-il proposé au conseil municipal :

- D'autoriser la vente à M.ESPOIR Steve de la parcelle CB 47, d'une superficie de 27a00, moyennant la somme de 25 000 €
- De désigner Me AVEZOU, Notaire à Aigues-Mortes, comme notaire de la commune pour cette opération
- De dire que les frais d'acte et de bornage seront à la charge de l'acquéreur
- D'autoriser le Maire à signer tout document et acte se rapportant à cette affaire

**Le conseil municipal, après débat et à l'unanimité :**

- adopte la proposition.

Le Maire,  
Pierre Maumejean



**Certifié exécutoire compte tenu des :**

- date de transmission à la Préfecture : 23-05-2016
- date d'affichage : 23-05-2016